



EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 8 février 2007

Membres présents :

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. CLAUDET et Mlle MASLOUHI

M. François REBSAMEN, M. Jean ESMONIN, M. Michel BACHELARD, M. Pierre PRIBETICH, M. Jean-Patrick MASSON, M. Michel JULIEN, M. Jacques FOUILLOT, M. Guy GILLOT, M. Patrick CHAPUIS, M. Didier MARTIN, M. Bernard RETY, M. Gérard LABORIER, M. Patrick SAUNIE, M. Jean-Claude DOUHAIT, M. Gérard DUPIRE, Mlle Badiaâ MASLOUHI, M. André GERVAIS, M. Paul LECHAPT, Mme Janine BESSIS, M. Bernard OBRIOT, M. Bernard BARBEY, M. Jean-Pierre GILLOT, Mme Claudette BLIGNY, M. Louis LAURENT, Mme Jacqueline GARRET-RICHARD, Mme Claude-Anne DARCIAUX, M. Jean-Louis JOLY, M. Jean-François DESVIGNES, M. Jean-Pierre DUBOIS, M. Alain MARCHAND, M. Jacques DANIERE, M. Jean-Paul HESSE, M. Claude PINON, M. François BRIOT, M. Georges MAGLICA, M. Gaston FOUCHERES, Mme Sylviane FLAMENT, M. Jean-Pierre BOUHELIER, Mme Christiane COLOMBET, M. Jean PERRIN, Mme Christine MASSU, M. Jean-Pierre SOUMIER, Mme Marie-Christine DELEBARRE, Mme Elisabeth BIOT, M. Jean-Jacques BERNARD, M. Christian PARIS, Mme Françoise TENENBAUM, M. François NOWOTNY, M. Alain MILLOT, Mme Joëlle LEMOUZY, M. Hervé BRUYERE, M. Mohammed IZIMER, Mme Hélène ROY, M. Patrick MOREAU, M. Rémi DETANG, M. Jean-François DODET, M. Norbert CHEVIGNY, M. Philippe CARBONNEL, Mme Catherine HERVIEU, Mme Christine DURNERIN, M. Patrick AUDARD, M. Nicolas BOURNY, M. Mohamed BEKHTAOUI, M. Stéphan CLAUDET, Mme Nicole MOSSON, Marie-Françoise PETEL, M. Claude PICARD.

Membres absents :

M. Rémi DELATTE, M. Jacques PILLIEN, M. Gilbert MENUT pouvoir à Mme Christiane COLOMBET, Mme Colette POPARD pouvoir à M. Pierre PRIBETICH, M. Yves BERTELOOT pouvoir à Mme Françoise TENENBAUM, M. Pierre PETITJEAN pouvoir à M. Jean-Pierre SOUMIER, M. Jean-Marc NUDANT pouvoir à M. François BRIOT, Mme Françoise MANSAT pouvoir à M. Jacques DANIERE, M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Jean PERRIN, M. Paul ROIZOT pouvoir à M. Bernard BARBEY, M. François-André ALLAERT pouvoir à M. Guy GILLOT, Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER, M. Jean-François GONDELLIER pouvoir à M. Gérard LABORIER, M. Philippe BELLEVILLE pouvoir à M. Norbert CHEVIGNY, Mme Lê Chinh AVENA pouvoir à M. Didier MARTIN.

OBJET : ENVIRONNEMENT - 7ème édition de la Quinzaine du commerce équitable - Subvention à l'association Equi'max

Participant à la responsabilisation de l'acte de consommation en particulier sur les denrées d'importations, l'association Equi'Max intègre le développement durable dans sa démarche : produits de qualité, cultivés dans le respect de l'environnement et assurant une rémunération équitable des producteurs.

La septième édition de la Quinzaine du commerce équitable a lieu du 27 avril au 13 mai 2007 dans toute la France. Cet événement médiatique est destiné à faire connaître le commerce équitable au plus grand nombre.

A cette occasion, l'association Equi'Max de l'agglomération dijonnaise en partenariat avec l'association Artisans du Monde, organise différentes manifestations sur le territoire du Grand Dijon : interventions en milieu scolaire, repas équitables, projections débat, rencontre avec un producteur du Sud et des producteurs locaux, soirée débat, animation au centre-ville de Dijon avec l'organisation d'un marché équitable et solidaire, etc.

Pour mémoire, le Grand Dijon a accordé pour la manifestation de l'année 2006 une subvention de 2 500 € sur un budget total de 20 975€.

Le budget de la manifestation de cette année est de 24 025 € avec un montant de subvention sollicité identique à celui de 2006.

Budget prévisionnel.

DEPENSES	TOTAL	RECETTES	TOTAL
<u>Personnel</u>	9 780 €	<u>Subventions publiques</u>	5 385 €
Salaires+Charges sociales (800h)	9 780 €	Etat + région (emploi jeune)	4 685 €
		Conseil Général (Education au Développement)	300 €
		Ville de Dijon (Education au Développement)	400 €
<u>Evenements</u>	4 800 €	<u>Subventions publiques demandées</u>	6 600 €
deplacement : avion	1 000 €	Grand Dijon	2 500 €
Déplacements salarié + bénévoles	500 €	Conseil Régional	2 600 €
Accueil producteur	450 €	Conseil Général	1 000 €
Hébergement	200 €	Ville de Dijon	500 €
Location de la Yourte	500 €		
Cachets des musiciens	600 €	<u>Subventions privées</u>	1 088 €
Frais de dégustations	550 €	Max Havelaar France	1 088 €
Matériel pédagogique	200 €		
Location matériel projection	800 €		
		<u>Fonds propres</u>	4 725 €
<u>Frais de structure</u>	1 618 €		
<u>Communication (sur la région)</u>	1 600 €		
SOUS TOTAL	17 798 €	SOUS TOTAL	17 798 €
<u>Contributions valorisées</u>	6 227 €	<u>Contributions valorisées</u>	6 227 €
Temps bénévoles (560h)	4 760 €	Temps bénévoles (560h)	4 760 €
Accueil producteur	100 €	Accueil producteur	100 €
Ville de Dijon (emplacement pl F Rude)	500 €	Ville de Dijon (emplacement pl F Rude)	500 €
Ville de Dijon (mise à disposition d'un local)	867 €	Ville de Dijon (mise à disposition d'un local)	867 €
TOTAL	24 025 €	TOTAL	24 025 €

Il est proposé de donner une suite favorable à la demande de subvention de 2 500 €.

LE CONSEIL,
Après en avoir délibéré,

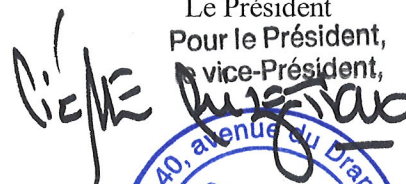
DECIDE

- **d'accorder** une subvention de 2 500 € à l'association Equi'Max ;
- **d'autoriser** le Président à procéder au versement de la subvention ;
- **de prélever** les crédits nécessaires sur le budget l'exercice en cours.

Publié le **12 FEV. 2007**
Déposé en Préfecture le

Pour extrait conforme,

Le Président
Pour le Président,
vice-Président,



PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

13 FEV. 2007

